



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier par intérim de la Ville, que le 1^{er} janvier 2020 commencera la première année d'application du rôle triennal d'évaluation foncière de Ville de Sutton pour les années 2020-2021-2022. Ledit rôle d'évaluation foncière a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2019 et toute personne peut en prendre connaissance en se présentant à l'hôtel de ville aux heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé (dans un tel cas, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi) :

M.R.C. Brome-Missisquoi
749, rue Principale
Cowansville (Québec) J2K 1J8

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 12-1118 de la M.R.C. Brome-Missisquoi et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande (les frais doivent être déposés en même temps que la demande de révision, à défaut de quoi, la demande est réputée ne pas avoir été déposée).

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site Internet de la MRC Brome-Missisquoi au www.mrcbm.qc.ca ou téléphoner au 450 266-4900 « poste 1 ».

Donné à Sutton, Québec, ce 25^e jour du mois de septembre de l'an 2019.

Louis Pilon, *M. Sc., M. Éd., DESSAP*
Greffier par intérim